FRADECO

FICHE PRATIQUE · PAIE

Assurance accidents du travail
pourquoi elle est dissociée de la paie.

En Allemagne, elle couvre vos salariés en cas d'accident du travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle. Vous la financez seul, en tant qu'employeur, et elle se déclare par une procédure distincte, directement auprès de la caisse professionnelle.

MISE À JOUR OCTOBRE 2026 **DROIT APPLICABLE** 23/10/2026 **ÉDITEUR** FRADECO GMBH

Aucune retenue, une procédure à part.

L'assurance accidents légale couvre les salariés en cas d'accident du travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle reconnue. Elle est gérée par les caisses professionnelles (« Berufsgenossenschaften ») et les caisses publiques d'assurance accidents. Les cotisations sont à la charge exclusive de l'employeur.

Il n'existe pas de part salariale, donc pas de ligne de retenue sur le bulletin de paie. Une fois par an, vous déclarez les masses salariales à la caisse professionnelle, qui fixe la cotisation sur cette base.

Habitué au bulletin français, on cherche souvent cette ligne et on la croit oubliée. Elle n'y figure jamais, et c'est normal.

BASES LÉGALES

§ 150 Abs. 1 SGB VII
Cotisation due par l'entreprise

§ 165 Abs. 1 SGB VII
Déclaration annuelle des salaires

§ 99 Abs. 1 SGB IV
Transmission avant le 16 février

§ 192 Abs. 1 SGB VII
Affiliation sous une semaine

L'ESSENTIEL EN UN COUP D'ŒIL

Aucune retenue sur salaire
Les cotisations sont supportées par le seul employeur, d'où l'absence de ligne sur le bulletin.

Une déclaration propre
La déclaration passe par la procédure électronique « Lohnnachweis Digital », directement vers la caisse.

Séparée de la paie
Elle ne fait pas partie du traitement mensuel : la cotisation est annuelle et assise sur la masse salariale.

Comment cela se passe

1

La paie déclare

« Lohnnachweis Digital » avec masses salariales et heures travaillées, vers la caisse compétente.

2

La caisse calcule

Avis de cotisation annuel établi sur les masses salariales déclarées.

3

L'employeur paie

Cotisation versée directement à la caisse, en dehors du traitement de la paie.

Qui fait quoi

EMPLOYEUR	FRADECO
○ Redevable légal de la cotisation	○ Affiliation de l'entreprise à la caisse professionnelle compétente
○ Vérification et validation des données déclarées sur l'entreprise et les salariés	○ Tenue des données de l'entreprise et des salariés dans le logiciel de paie
○ Paiement de la cotisation selon l'avis de la caisse, en dehors de la paie	○ Transmission de la déclaration annuelle (« Lohnnachweis Digital »)
○ Mise en œuvre de la prévention et de la sécurité au travail	○ Échanges techniques avec la caisse, corrections, suivi des échéances
○ Signalement interne des accidents du travail et de trajet au service paie	○ Réponse aux demandes de la caisse

En bref : la paie déclare, la caisse calcule, l'employeur paie. La validation des données vous revient naturellement ; pour qu'elle se fasse sans point en suspens, nous préparons la déclaration de bout en bout.

Deux échéances

Au plus tard le 16 février de l'année suivante, la déclaration de l'année civile écoulée doit parvenir par voie électronique à la caisse professionnelle. **Dans la semaine qui suit le début de l'activité**, l'entreprise doit être déclarée auprès de l'organisme d'assurance accidents compétent.

Pourquoi des données exactes comptent

Les masses salariales proviennent de la même paie, mais elles sont déclarées séparément. Ce qui est faux dans la paie part faux vers la caisse, et ne se voit qu'à réception de l'avis de cotisation.

Une question sur votre situation ?

FRADECO GmbH · Simrockstr. 92 · 53619 Rheinbreitbach, Allemagne
+49 2224 123 14 83 · contact@fradeco.de · fradeco.de

Cette fiche donne un aperçu général et ne remplace pas un conseil adapté à votre situation. Elle tient compte du droit applicable au 23 octobre 2026.